



INFORMATION SUR LES TARIFS DES MEDECINS EN ACTIVITE LIBERALE

> Dr PLUMET Sinziana - Rhumatologue

Le Docteur PLUMET Sinziana est conventionnée avec les Caisses d'Assurance Maladie. Elle a choisi d'exercer en secteur 2, ce qui lui permet de fixer librement ses honoraires.

Pour tous les actes sont pratiqués des tarifs d'honoraires déterminés par le praticien.

Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés.

Les consultations privées se déroulent les lundis et mardis après-midi.

Modalités de paiement : chèques ou espèces

	Honoraires pratiqués	Base de remboursement de la caisse d'Assurance Maladie
Avis spécialisé sans suivi par la suite (sous condition d'être envoyé(e) par un médecin)	80 €	48/ €
Consultations	60 € <u>Exceptions</u> (CMU, Assurance Complémentaire Santé, Accident de travail et Maladie Professionnelle) : 28 €	25 €
Infiltrations	50 €	De 26 à 30 € (selon l'infiltration pratiquée)

